



STADE RENNAIS ATHLETISME

Baby Athlé/Eveil Athlé

Saison 2021 / 2022

Ce cadre de pratique s'adresse aux enfants nés en **2013, 2014, 2015, 2016 et 2017**.
Catégorie **Eveil Athlé (2013-2014-2015) / Baby Athlé (2016 et 2017)**

ORGANISATION DU CLUB

Le STADE RENNAIS ATHLETISME est une association loi 1901.
Le Président du club est Marcel TOUCHAIS.

L'adresse du club :

Stade Courtemanche 13, Rue Zacharie Roussin 35700 RENNES Tél : 02.99.63.91.06

Notre adresse électronique est : **contact@staderennaisathle.fr**

La personne responsable du groupe Ecole d'Athlétisme est Marion LE BOUEDEC, il est possible de la contacter par mail marion.lebouedec@gmail.com pour toutes les questions relatives à la séance du samedi matin.

RESPONSABILITE

Le Président de l'association est le responsable de toutes les activités.

La licence d'athlétisme permet d'acquérir, entre autre, une assurance pour tous les accidents qui peuvent survenir pendant les séances d'entraînement, les compétitions éventuelles et les déplacements correspondants. Elle est obligatoire. Aucune licence ne peut être établie sans certificat médical.

Une séance d'entraînement à titre d'essai sera accordée aux nouveaux adhérents.

ADHESION - LICENCE – COTISATION

Pour établir une licence d'athlétisme, il faut :

- **Compléter le formulaire en ligne**
https://www.viteinscrit.com/operation/1573-inscriptions-stade-rennais-athletisme-saison-2021-2022/?_s=8418754457452622&_c=00001&_action=423047044
- **un certificat médical ou le questionnaire santé pour renouvellement du certificat.**
- **la cotisation de 195 Euros pour l'année**

Aides financières :

Le club est adhérent du dispositif « Carte Sortir ».

Vous pouvez également avoir des aides auprès de vos employeurs. Au préalable, vous devez demander au club une attestation de cotisation.

EQUIPEMENT

Pour pratiquer il faut :

- Un survêtement
- Un short ou cuissard
- Une paire de chaussures d'entraînement (running)
- Une bouteille d'eau

Le maillot du club est obligatoire pour participer aux compétitions. Son prix est de 25 Euros

ENTRAINEMENTS

L'entraînement reprendra le **Samedi 4 Septembre 2021** à 9H30.

Il y a 1 séance d'entraînement par semaine :

- le samedi de **9H30 à 10H30** pour les enfants nés en 2016 et 2017.
- le samedi de **10h30 à 11h30** pour les enfants nés en 2014 et 2015.
- le samedi de **11h30 à 12h30** pour les enfants nés en 2013.

L'entraînement se déroule au Stade Courtemanche, situé 13 rue Zacharie Roussin à Rennes.

Le Stade de Courtemanche étant en travaux les premières séances se réaliseront sur le terrain stabilisé.

Il n'y a pas d'entraînement pendant les vacances scolaires.

Les entraînements se feront sous la direction de Marion LE BOUEDEC, animés par des athlètes et entraîneurs du club.

La régularité à l'entraînement est un facteur de progrès; aussi, il est vivement conseillé à votre enfant d'assister aux séances au moins trois fois par mois.

L'entraînement est pluri-disciplinaire; cela signifie que les enfants vont pratiquer toutes les disciplines de l'athlétisme. Dans cette catégorie d'âge, l'aspect ludique de la pratique et le développement moteur restent primordiaux.

En cas d'arrêt temporaire ou définitif de la pratique, nous vous demandons de prévenir le responsable du groupe.

COMPETITIONS

Pour le groupe EVEIL ATHLE des regroupements seront organisés au cours de l'année. Ils auront lieu le samedi matin ou le samedi après-midi.

De plus amples informations avec, notamment, le calendrier de ces rencontres vous seront fournies en cours d'année.

Dates importantes

Un temps de questions-réponses destiné aux parents se tiendra le :

Samedi 4 Septembre 2021 avant chaque séance.

Pour les inscriptions, une permanence aura lieu au stade de Courtemanche le :

→ Mercredi 30 Juin 2021 de 10h30 à 18h00.

→ Mercredi 1er Septembre 2021 de 10h30 à 18h00.

MERCI DE FAVORISER LES INSCRIPTIONS EN LIGNE DE VOTRE DOMICILE.

Le STADE RENNAIS ATHLETISME souhaite à ses jeunes athlètes une excellente saison sportive.